

Dépenses d'élection

M. Howard: Monsieur l'Orateur, parfois je ne puis entendre les commentaires de ce genre et je ne m'en occupe pas. Mais sérieusement, en réponse à la question précédente, ce qui compte est simplement qu'il y a une disposition dans le bill, que nous venons tout juste d'étudier et qui stipule que les partis politiques ne dépenseront pas pour les campagnes électorales plus de 30c. par votant dans les circonscriptions. Les mots clés sont que les «dépenses d'élection» ne dépasseront pas ce montant d'argent, peu importe le produit de la multiplication.

Si les partis présentent des candidats dans toutes les circonscriptions, le chiffre serait approximativement 4.2 millions de dollars. Lorsque la question a été étudiée au comité, nous avons demandé si la définition des dépenses d'élection comprenait les montants d'argent qu'un parti enregistré, ou le quartier général ou le bureau national d'un parti, verse comme contributions aux divers candidats. Cela a varié de \$4,000 à \$7,000 dans certaines régions, en moyenne, de \$5,000 à \$6,000 par candidat pour les deux vieux partis. Le comité se demandait si ce genre de dépenses de la part d'un parti national devait être compris dans la définition de dépenses électorales. Le président du Conseil privé disait que non. En d'autres termes, la limite des dépenses électorales serait de 30c. par électeur inscrit, plus toute somme qu'un parti politique voulait donner à ses candidats dans les circonscriptions. Pour plus de clarté, il a proposé cet amendement qui est à l'étude, savoir l'article 13.2(1.1) à la page 9 du bill, et qui stipule:

Pour le calcul, aux fins du présent article, du montant des dépenses d'élection engagées par un parti enregistré pour la conduite ou la direction d'une élection, il faut exclure toute somme afférente aux contributions ou dons faits par le parti enregistré ou pour son compte au profit de candidats à l'élection.

Nous essayons de faire rayer le mot «exclure» et de le remplacer par «inclure», pour qu'il soit bien clair que la somme, quelle qu'elle soit, que représente 30 cents multipliés par le nombre d'électeurs inscrits inclut les contributions que le parti verse au candidat enregistré. Autrement dit, cela aurait pour effet de soustraire de la somme calculée à partir des 30 cents le montant versé par le parti aux candidats. Je ne sais si le hansard aura retenu la dernière interpellation, monsieur l'Orateur, mais le député de Greenwood a dit que je l'ai convaincu. Je puis donc compter dur comme fer sur son vote. Il ne me reste plus que 260 autres députés à convaincre.

Prenant le parti libéral comme exemple pour les besoins de la cause, monsieur l'Orateur, cela ne dérangerait en rien les dépenses de la caisse électorale de ce parti, car aux dernières élections fédérales, il a dépensé \$1,321,989 pour les émissions de radio et de télévision, les périodiques et autre publicité, les tournées du chef, les voyages, les études, l'administration et le reste; et il a en plus versé une contribution d'environ \$5,000 en moyenne aux candidats du parti libéral.

D'après une simple estimation très approximative de \$5,000 fois 264 candidats, le total s'établissait à quelque 1.3 million, de sorte qu'en plus de l'autre 1.3 million dépensé lors de la dernière campagne électorale, il pourrait faire cette contribution ou ce don de \$5,000 à chacun des candidats qui se présente sous l'étiquette libérale et en arriver qu'à un montant de 2.6 millions, ce qui laisserait encore beaucoup de marge avant d'atteindre les 4.2 millions disponibles d'après la formule du bill.

Je sais qu'en divulguant ce genre de renseignement à propos d'une contribution de \$5,000 en moyenne du siège du parti libéral, plusieurs libéraux à la Chambre sourcilent et regardent dans ma direction. De toute évidence, ils

[M. Howard.]

n'ont pas reçu les \$5,000, eux. Ils ont eu beaucoup moins. Peut-être qu'alors ils n'étaient pas dans les bonnes grâces du chef du parti, et il a calculé qu'en réduisant ces contributions, ils n'auraient pas beaucoup de chance de s'en prendre à lui. Il est manifeste qu'il a agi de la sorte avec un certain nombre de députés de l'ancienne législature, car ils ont été défaits dans cette campagne.

M. Peters: Peut-être est-ce ainsi qu'il a eu ses 100 ou 200 millions de dollars.

M. Howard: Non. Il n'aurait pas accumulé ses 100 ou 200 millions de dollars de cette façon-là. Pour ce qui est du parti conservateur, toujours en ce qui a trait à ce qui est indiqué pour leurs activités, elles ne seraient pas non plus touchées de quelque façon que ce soit car, au dire de M. Finlay MacDonald, qui était le président national de leur campagne au moment où il nous a fourni ces renseignements, et qui l'est peut-être encore, les dépenses administratives du parti conservateur lors de la campagne de 1972 se sont élevées en tout à \$4,520,321, lesquelles, si on appliquait la formule de 30 c., atteindraient tout juste la limite; ce montant comprenait l'argent destiné ou remis aux circonscriptions, et le professeur Paltiel souligne que les sommes qui leur ont été attribuées étaient aux alentours de \$6,600.

● (2150)

Certaines provinces et leurs circonscriptions, l'Alberta par exemple, se suffisaient à elles-mêmes. Aussi est-il difficile de déterminer le montant total de la contribution, sauf que, d'après M. MacDonald, le versement total pour les allocations et circonscriptions provinciales étaient d'environ \$1,748,000—il s'agissait de la campagne électorale nationale—ce qui fait un total de 4.1 millions de dollars.

Si nous voulons sérieusement restreindre efficacement et raisonnablement les dépenses électorales, nous devrions songer sérieusement à limiter ou à réduire le montant de 30c. On pourrait y arriver en recourant à un vote différé ou en supprimant le mot «ne» et en admettant que nous avons atteint le sommet; libéraux et conservateurs ont déclaré eux-mêmes que cela représentait un sommet de dépenses la dernière fois et c'était également un sommet pour ce qui est de trouver les contributions au Trésor. Ils vont se rendre compte que plus les campagnes coûtent cher, plus il est difficile de réunir des fonds. C'est le cas de ma circonscription et de l'association à laquelle j'appartiens. C'est de plus en plus difficile chaque fois de recueillir des fonds.

Une voix: Pas étonnant.

M. Howard: C'est extrêmement difficile. Quelqu'un vient de dire qu'il se demandait pourquoi ou «pas étonnant» ou quelque chose du genre. Nous croyons au principe qui veut qu'on contrôle, qu'on finance et qu'on dirige des partis politiques sur la base de la collectivité et de participants à l'échelle individuelle. A Skeena, nous obtenons l'argent nécessaire grâce à des dons de particuliers en plus des cotisations des membres du parti. Tout cela est connu. Ce sont des choses que le public sait et dont j'ai les détails ici. Si le député de Mississauga (M. Blenkarn) le désire, je les lui communiquerai volontiers et je les déposerai à la Chambre. C'est ainsi que nous assurons notre financement c'est-à-dire strictement grâce aux électeurs de la circonscription, grâce à des cotisations individuelles et en organisant des tirages, des bals et des événements sociaux. Bien des gens le font. Nous ne l'imprimons pas et nous ne téléphonons pas à ITT, à IBM ni à quiconque.